

Gestion d'entreprises agricoles (CNE.11)

Attestation
d'études collégiales (AEC)

Une formation pour un emploi!

Possibilité de bonifier votre prime à l'établissement de **10 000 \$** grâce à cette offre de formation !

Le diplômé est admissible au **rabais de contribution de 25 %** pour deux années consécutives d'assurance à l'ASRA (jusqu'à 50 000 \$/année).



LES AVANTAGES

La formation en ligne... Synchrone

- Formation en ligne, en temps réel, de chez vous, sans vous déplacer.
- Accès de partout dans le monde.
- Synchronisation de la présence des apprenants et du formateur, en ligne, en même temps dans une classe virtuelle.
- Échanges possibles entre les étudiants et le formateur au moyen de clavardage, de partage d'application, de tableau partagé ou encore de système vidéo conférence.



Gestion d'entreprises agricoles (CNE.11)

Attestation d'études collégiales (AEC)



La formation continue, votre gage de croissance

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à former des entrepreneurs ou futurs administrateurs d'entreprises agricoles en fonction des principes de gestion reconnus par le milieu des affaires. Le programme permet aux étudiants de devenir de meilleurs gestionnaires.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les personnes ayant complété leur formation et possédant une expertise technique pourront accéder à des emplois de gérant d'entreprise et de productions agricoles.

De plus, les personnes possédant une expérience agricole pourront concevoir et gérer des projets de démarrage d'entreprise agricole. Cette formation permettra à la relève agricole adulte de s'intégrer à l'entreprise et de participer à sa gestion.

Finalement, la formation permettra principalement aux entrepreneurs agricoles de faire le suivi des projets de leur entreprise: projet de consolidation, d'amélioration et d'expansion.

CLIENTÈLE VISÉE

- Les personnes qui exploitent une entreprise agricole et qui désirent se perfectionner en gestion d'entreprise agricole
- Les personnes qui désirent se qualifier pour la subvention à l'établissement en agriculture
- La relève agricole qui n'a pas complété sa formation et qui désire s'intégrer à une entreprise agricole
- Les personnes en réorientation professionnelle qui désirent démarrer une entreprise agricole ou s'intégrer à une entreprise agricole existante
- Les personnes à l'emploi d'une entreprise agricole qui désirent se perfectionner en gestion d'entreprise agricole

GRILLE DES COURS

1. Informatique appliquée à l'administration	45 heures
2. Comptabilité agricole I	60 heures
3. Comptabilité agricole 2	60 heures
4. Gestion financière	60 heures
5. Communication et relations interpersonnelles	45 heures
6. Organisation du travail d'une entreprise agricole	60 heures
7. Gestion des ressources humaines	45 heures
8. Gestion et achat des inventaires	45 heures
9. Aspects légaux et fiscaux	45 heures
10. Économie et politiques agricoles	45 heures
11. Gestion technico-économique	75 heures
12. Mise en marché des produits	45 heures
13. Comptabilité informatisée	45 heures
14. Élaboration d'un plan d'affaires	90 heures

Durée: 765 HEURES

COMPÉTENCES VISÉES PAR LE PROGRAMME

- Utiliser des logiciels d'application générale
- Analyser et traiter les données selon le cycle comptable
- Élaborer un programme de financement agriculture
- Produire les budgets et les états financiers prévisionnels d'une entreprise agricole
- Communiquer et interagir dans un contexte de gestion
- Planifier l'organisation du travail au sein d'une entreprise agricole
- Gérer les ressources humaines
- Gérer les achats et les inventaires d'une entreprise agricole
- Comprendre et intégrer les principaux concepts légaux et fiscaux se rapportant à la gestion et l'exploitation d'une entreprise agricole
- Analyser la situation économique, politique et sociale en lien avec une entreprise agricole et son secteur d'activité
- Analyser et évaluer la situation financière et l'efficacité technico-économique d'une entreprise agricole
- Organiser la promotion et la mise en marché de produits agricoles
- Assurer le traitement informatisé des informations comptables d'une entreprise
- Évaluer et élaborer les projets en fonction du développement optimal d'une entreprise agricole
- Élaborer un plan d'affaires en agriculture

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme s'adresse à une clientèle qui a interrompu ses études pendant au moins 2 sessions consécutives ou qui a poursuivi pendant une période d'au moins 1 an, des études postsecondaires et qui répond aux critères d'admission suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou posséder une formation jugée suffisante.

LIEU DE FORMATION

À partir de votre domicile VIA Internet

HORAIRE

À déterminer

En collaboration :



INFORMATION ET INSCRIPTION

Cégep Beauce-Appalaches

Service de la formation continue

1055, 116^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

418 228.8896, poste 2222 | Ligne sans frais: 1 800 893.5111

fcontinue@cegepba.qc.ca